



PHOTO OLIVIER JEAN

EN VERSION PAPIER HEBDOMADAIRE

Ça y est.

Après presque deux ans de publication web, Rue Frontenac passe en deuxième vitesse. À partir de la fin octobre, le quotidien des lock-outés du Journal de Montréal publiera une version papier hebdomadaire.

Le Rue Frontenac papier sera distribué gratuitement le jeudi matin entre Saint-Jérôme, sur la Rive-Nord, et Saint-Jean-sur-Richelieu, en Montérégie. Ce territoire est sujet à être revu à la hausse.

Le nouvel hebdomadaire, de format tabloïd, imprimé en couleur sur du papier journal, traitera de sujets différents de ceux du site web, dont l'espace est majoritairement consacré à la nouvelle. On y publiera des grands dossiers de fond, des enquêtes exclusives, de l'analyse et de la chro-

nique, le tout divisé en quatre grandes sections: l'actualité, le sport, les affaires et la culture.

«Notre public nous le demande depuis longtemps, indique Richard Bousquet, coordonnateur de Rue Frontenac. C'était dans nos projets, mais avant de nous lancer, nous voulions être sûrs de la stabilité économique du site et de sa crédibilité rédactionnelle.» Ces objectifs sont maintenant atteints.

Gabrielle Duchaine

EN MANCHETTES

Ça joue dur au syndicat de la STL

Le syndicat des 500 chauffeurs d'autobus de la Société de transport de Laval (STL), qui mène une campagne «intensive» pour inciter ses membres à quitter la CSN et à rejoindre les rangs du SCFP-FTQ, pourrait devoir défendre un de ses dirigeants devant les tribunaux.

À LIRE EN PAGE 3

Spectacles | Télévision

Pascale Lévesque

Huis Clos: le courage de débattre en public



Avec *Huis Clos*, Télé-Québec remet le citoyen au premier plan. Et par ricochet, les questions sociales, morales ou même politiques qui le préoccupent. Qu'importe si Claire Lamarche...

À LIRE EN PAGE 5

Sports | Canadien

Pierre Durocher

Price signe pour 2 ans et 5,5 millions

Pierre Gauthier vient de régler son dernier dossier chaud de l'été puisque Carey Price a signé jeudi une entente de deux ans pour un montant de 5,5 millions de dollars, soit 2,5 millions en 2010-2011 et 3 millions la saison suivante....

À LIRE EN PAGE 6

La tournée publique de la controversée Commission spéciale sur l'euthanasie débutera mardi à Montréal.



**GABRIELLE
DUCHAINE**

duchaineg@ruefrontenac.com

Elle fera ensuite le tour de 10 autres villes du Québec, Gatineau, Rouyn-Noranda, Sherbrooke, Trois-Rivières, Rimouski, Gaspé, Saguenay, Baie-Comeau, Québec et Saint-Jérôme, où elle entendra des groupes et des citoyens venus déposer des mémoires sur la question ou simplement faire part de leur opinion.

En moins de deux mois – les gens avaient entre le 25 mai et le 16 juillet pour participer – le se-



LA COMMISSION SPÉCIALE ENTAME SA TOURNÉE MARDI

PHOTO D'ARCHIVES ALAIN DÉCARIE

crétariat de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité a reçu quelque 200 mémoires et un peu plus de 60 demandes d'intervention dans le cadre des audiences qui auront lieu à l'automne dans onze villes du Québec, ce qui fait de cette consul-

tation publique une des plus populaires de l'histoire.

Les citoyens peuvent également remplir le questionnaire en ligne qui est sur le site de la Commission et qui a déjà été rempli par quelque 3500 Québécois, ou envoyer leurs commentaires via le

site Internet de l'Assemblée nationale.

• À LIRE ÉGALEMENT www.ruefrontenac.com : La Commission sur l'euthanasie en voie d'être une des plus populaires de l'histoire du Québec



PHOTO D'ARCHIVES

BENOÎT LABONTÉ FAIT UNE CROIX SUR L'AFRIQUE

Benoît Labonté fait faux bond à l'organisme de coopération internationale CUSO-VSO pour lequel il s'était engagé.

L'ancien bras droit de Louise Harel dans la course à la mairie de Montréal devait partir bientôt pour le Burkina Faso, en Afrique. Il devait agir à titre de conseiller en gouvernance pour aider le ville de Kombisiri à assainir ses pratiques et stimuler l'implication des femmes dans le domaine politique.

«CUSO-VSO accepte la décision de M. Labonté de se désister en tant que coopérant-volontaire (...) dans l'intérêt de

nos groupes partenaires du Burkina Faso et des gens qu'ils servent», a indiqué l'organisme par voie de communiqué.

«Les compétences et les antécédents professionnels de M. Benoît Labonté ont été jugés utiles par un groupe partenaire à l'étranger, et le personnel préposé aux programmes était d'avis que ses compétences pouvaient permettre de créer une capacité», a également précisé l'organisme international.

Rappelons que des révélations de RueFrontenac.com ont forcé M. Labonté à se retirer de la campagne électorale municipale à l'automne dernier. Celui-ci avait été expulsé de Vision Montréal pour avoir caché ses liens avec l'homme d'affaires Tony Accurso dans le financement de sa campagne au leadership de Vision Montréal en 2008.

RueFrontenac.com

Le syndicat des 500 chauffeurs d'autobus de la Société de transport de Laval (STL), qui mène une campagne «intensive» pour inciter ses membres à quitter la CSN et à rejoindre les rangs du SCFP-FTQ, pourrait devoir défendre un de ses dirigeants devant les tribunaux.

Yvon Laprade

laprade@ruefrontenac.com

Rue Frontenac a appris qu'une plainte pour voies de fait et menaces de mort a été déposée contre le secrétaire du syndicat, Serge Coderre, par un conseiller syndical de la CSN.

Les gestes reprochés au secrétaire du syndicat se sont produits il y a deux semaines, le 19 août. Une vingtaine de chauffeurs, hostiles à la CSN et favorables à une nouvelle affiliation avec le SCFP-FTQ, étaient présents lors de l'altercation qui a failli dégénérer dans le stationnement de la STL, dans le parc industriel, près de l'autoroute 440.

La CSN souhaitait rencontrer l'exécutif du syndicat des chauffeurs d'autobus de la STL pour «discuter» et trouver une façon d'éviter que le syndicat quitte la centrale après une association de 42 ans.

Mais, de toute évidence, le climat n'était pas propice à la discussion amicale et les choses ont rapidement dégénéré.

Il y avait là le président du syndicat des chauffeurs, Richard Ouimet, et six représentants de la CSN, notamment Denis Marcoux, président de la Fédération des employées et employés des services publics (FEESP-CSN).

La police de Laval a confirmé jeudi à Rue Frontenac qu'une plainte pour voies de fait et menaces de mort a été déposée par le conseiller syndical de la CSN relativement aux événements du 19 août dans le stationnement de la STL.

«Un rapport nous a été transmis; les enquêteurs vont rencontrer les plaignants et les personnes visées par la plainte», a précisé l'agent Franco Di Genova, du service des communications.

Le président du syndicat des chauffeurs, Richard Ouimet, a voulu minimiser ce qu'il qualifie d'incident «malheureux et banal».

«Il n'y a eu que de la poussade. Il n'y a pas eu de coups de poing



d'échangés. Il y a eu beaucoup d'exagération», a-t-il réagi.

Selon lui, le secrétaire du syndicat aurait simplement «pris par le cou» le conseiller syndical après avoir été «poussé» par ce dernier.

Version contredite

La version du président du syndicat des chauffeurs est contredite par le président de la FEESP-CSN, Denis Marcoux.

«Ce qui s'est déroulé dans le parking est complètement inacceptable. Il y a un pas de trop qui a été franchi ce jour-là», déplore-t-il.

Il raconte que les membres de la CSN s'étaient rendus au garage de la STL, en ayant pris soin de prévenir la direction de la Société de transport, pour tenter «d'établir un dialogue» avec les chauffeurs et membres du syndicat.

«Nous voulions rebâtir les ponts. Nous savions que le syndicat a ses raisons de vouloir quitter la CSN, mais nous avons cru que nous pourrions nous exprimer en présence des membres. Mais ça ne s'est pas passé de cette façon. Au lieu de cela, une vingtaine de chauffeurs sont venus à notre rencontre et se sont faits menaçants. C'est ce qui a provoqué l'altercation», a-t-il expliqué.

Il ajoute: «Ce n'est pas la manière CSN de travailler et nous n'aurons jamais recours à l'intimidation et à la force physique pour faire avancer nos dossiers.»

Des chauffeurs, sous le couvert de

l'anonymat, ont confié à Rue Frontenac, dans des échanges par courriel, que le climat syndical serait «mal-sain».

«Les chauffeurs vivent dans un climat de violence et d'intimidation digne des années 1970. Ils (les dirigeants syndicaux) contrôlent la boîte de scrutin et même les morts votent (...). À au moins une reprise, les bulle-tins excédaient le nombre de votants (...). On nous menace d'exclusion si on ose s'opposer à l'exécutif. C'est révoltant.»

Réaction du président du syndicat, Richard Ouimet: «Les 500 chauffeurs ne nous aiment pas tous, mais ils sont en minorité selon moi.» Il vante le travail de son exécutif syndical, qui cumule entre 7 ans et 12 ans d'expérience au syndicat des chauffeurs.

«Moi, ça fait sept ans que je suis à la tête du syndicat», dit-il.

Pire que pire

Mais pourquoi vouloir quitter la CSN après une association de 42 ans? «Nous avons des problèmes avec elle depuis 10 ans, mais là c'est pire que pire. Nous n'obtenons pas les services pour le prix que l'on paie. Les conseillers ne sont pas toujours disponibles. Par exemple, nous ne pouvons joindre personne à la CSN le week-end», fait-il valoir.

Le syndicat des chauffeurs d'autobus de la STL (ses membres cotisants) verse actuellement 300 000\$ par année à la CSN pour se faire représenter dans les dossiers de négo-

ciation et pour régler des différends avec l'employeur.

Si le syndicat passe dans le camp du SCFP-FTQ, la facture sera de 200 000\$, soit une économie de 100 000\$. Mais le président du syndicat se défend de vouloir divorcer avec la CSN pour des raisons monétaires.

«Le problème, dit-il, ce n'est pas le montant que l'on verse. Nous croyons plutôt pouvoir être mieux servis avec le SCFP-FTQ. Nous avons consulté des syndicats qui sont très satisfaits, entre autres le syndicat des cols blancs de la Ville de Laval et des syndicats de chauffeurs d'autobus.»

Il juge que la CSN n'est «pas un syndicat bien fort dans le transport (en commun)».

Une des meilleures conventions collectives

Cette interprétation du dossier n'est nullement partagée par le président de la FEESP-CSN.

«Les chauffeurs d'autobus de la STL ont en main une des meilleures conventions collectives au Québec, sinon la meilleure.

«Nous avons livré la marchandise, mais on constate qu'il y a beaucoup d'agressivité vis-à-vis notre centrale. Le climat est très tendu dans ce syndicat et nous souhaitons que les chauffeurs puissent exercer leurs droits (de rester avec la CSN) de façon démocratique», a dit Denis Marcoux.

suite en page 4

suite de la page 3

ÇA JOUE DUR AU SYNDICAT DE LA STL

Il considère néanmoins comme «sérieuse» la menace de voir les chauffeurs changer de camp. «Ce serait malheureux de scraper plus de 40 années de relations syndicales avec les chauffeurs parce que nous sommes en présence d'un exécutif syndical hostile», martèle le président de la Fédération.

Impact sur la clientèle

Pour sa part, la STL évite de se mêler de ce dossier impliquant les deux centrales syndicales. «C'est leur décision (de se désaffilier ou non de la CSN). C'est à eux à faire cette démarche», concède Marie-Céline Bourgault.

Elle ajoute toutefois que le syndicat et les chauffeurs ont «des conditions à respecter» dans ce processus. «Nous voulons que ça se fasse dans le calme et que ça n'ait pas d'impact sur la clientèle.»

La convention collective des chauffeurs, ratifiée il y a cinq ans, est expirée depuis le 31 juillet 2010.

Mentionnons enfin qu'une assemblée générale des chauffeurs aura lieu le 13 septembre, à 10 heures, au Château Royal, avant la tenue du vote, qui se tiendra au garage de la STL au cours de la même journée.

Les résultats du vote seront dévoilés en soirée. Pour rompre avec la CSN, l'exécutif a besoin d'un vote favorable de 50% plus un de ses membres.

Rappelons qu'une première étape en vue de la désaffiliation a été franchie le 9 juin alors que 113 chauffeurs sur 500 ont voté à l'unanimité en faveur d'une rupture avec la CSN, traçant la voie à une entente possible avec le SCFP-FTQ.

D'ici là, les usagers de la STL vont bientôt voir leurs chauffeurs afficher leurs couleurs (avec des épinglettes et autres articles de genre) et faire la promotion du SCFP-FTQ en prévision de la tenue du vote, qui s'annonce déjà mouvementée.

Un conseiller en placements devra dédommager deux clients pour 2,5 M\$

Frappé par une interdiction de pratique de six mois du métier de conseiller en placements au terme d'une audition disciplinaire, en 2003, Jacques-André Thibault devra allonger plus de 2,5 M\$ pour dédommager les pertes subies par les deux même clients, ordonne la Cour supérieure.

Alain Bisson

bissona@ruefrontenac.com

«Le Tribunal est d'avis que Thibault commet de multiples fautes à l'égard de Marie et Pierre Audet, engageant sa responsabilité envers eux», écrit le juge Marc de Wever dans une décision publiée mercredi.

Selon le magistrat, M. Thibault a notamment fait défaut de s'assurer de bien connaître les besoins de ses clients lorsque le frère et la sœur lui ont confié leur héritage de 3 M\$, après le décès de leur mère, en 1998.

Le courtier en placements n'a pas été de meilleur conseil en suggérant aux Audet de tout investir dans un seul fonds de la gamme offerte par la compagnie Transamerica, lorsqu'il a multiplié les souscriptions à des polices d'assurances sans se soucier des liquidités détenues par ses clients et des importantes sommes qu'ils devraient verser à l'impôt, ou encore quand il leur a suggéré d'emprunter pour régler leurs charges fiscales.

«Lorsqu'il convainc les Audet de souscrire les polices de 9 M\$ et 7 M\$, il sait ou doit savoir qu'ils devront acquitter sous peu d'importants comptes d'impôt. Néanmoins, il n'établit aucune stratégie avec eux à ce sujet», écrit le juge de Wever.

Une vieille connaissance

Marie et Pierre Audet connaissent Jacques-André Thibault depuis plusieurs années, par l'entremise de leur mère, lorsqu'ils commencent avec lui une relation d'affaires, en 1998. Ils viennent d'hériter de 1,5 M\$ chacun et désirent tous deux investir le legs de leur mère dans des placements sûrs afin de protéger leur capital.

Trois ans plus tard, Marie n'a plus que 680 000\$. Pierre, lui, n'a plus un sou.

Pendant cette période, confiants d'être entre bonnes mains, ils ont tous deux suivi à la lettre les recommandations de leur conseiller, qui leur fait acheter une série de produits d'assurances de la société Transamerica liés à des investissements sur les marchés.

Au cours de l'année 1998, Marie allonge 1,1 M\$ et Pierre 1 M\$ pour acquérir des parts du Fonds Nikkei, au Japon, puis ils y rajoutent des sommes moins importantes au fil des mois suivants. Jacques-André Thibault récolte des commissions de 156 188\$ pour cette série d'investissements, selon le jugement de Wever.

Par la suite, il propose à ses clients une stratégie impliquant des prêts à levier, qui repose sur la prémisse que les rendements obtenus avec les placements seront supérieurs aux intérêts versés pour le prêt.

Lorsqu'ils mettent un terme à leur relation d'affaires avec leur conseiller et qu'ils règlent leurs prêts, Marie doit 1,2 M\$ et Pierre 1,146 M\$ à la Banque TD.

Ces prêts ont été utilisés en partie pour régler des factures-surprises d'impôts de 359 052\$ pour Marie et de 377 000\$ pour Pierre, au début 2000.

«À la mi-juillet 2000, Marie et

Pierre remarquent un mouvement constant de chute du marché boursier, ce qui les inquiète vu la diminution de valeur de leurs fonds Transamerica. Ils craignent aussi un rappel de leurs prêts par la Banque TD, avec la possibilité de perdre leurs maisons ou commerce», écrit le juge.

«Thibault les rassure en leur disant qu'il consulte sans cesse des spécialistes en fiscalité qui ont confiance en une reprise des marchés.

«Au même moment, Thibault continue d'exécuter des entrées et des sorties dans les fonds Transamerica de Marie et Pierre sans jamais les aviser des impacts fiscaux importants de ces transactions.»

Pas sa première poursuite

Marie réclamait des dommages de 1,034 M\$ tandis que son frère exigeait 1,595 M\$, mais le magistrat leur accorde plutôt 974 419\$ et 1,491 M\$, respectivement.

Par ailleurs, le juge de Wever a rejeté le volet de la poursuite intentée par les Audet contre Transamerica, parce que cette dernière n'est pas responsable des mauvais conseils offerts par Jacques-André Thibault. «Toutes les fautes sont celles de Thibault...», dit-il.

RueFrontenac.com a tenté sans succès d'avoir les commentaires de M. Thibault et de son avocat, Yves Robillard.

Impliqué dans d'autres procédures judiciaires au Québec et en Ontario, Jacques-André Thibault est poursuivi pour une somme de 12 M\$ par Empire Vie, notamment sous des allégations de «gestes frauduleux». Il a répliqué par une action de 10 M\$ contre la compagnie d'assurances, en juillet 2008, pour atteinte à sa réputation.

Petite hausse de profits à la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne a encaissé un bénéfice net de 30,1 M\$ à son troisième trimestre, soit une progression de 5% sur la même période l'année dernière. La banque québécoise avait alors empoché 28,7 M\$ de profits nets.

Ramené par action, le bénéfice de la Laurentienne a été cette année de 1,13\$. C'est un résultat identique à celui prédit en moyenne par les ana-

lystes du secteur bancaire.

«D'un exercice financier à l'autre, nos bénéfices et notre revenu total continuent de s'améliorer. Des marges nettes d'intérêt plus élevées, ainsi que la croissance des volumes de prêts et de dépôts depuis l'an dernier, ont grandement contribué à la réalisation de ces bons résultats», a déclaré le président et chef de la direction, Réjean Robitaille, par voie de



communiqué.

Au moment de mettre ce texte en ligne, l'action de la banque Laurentienne perdait plus de 1\$ pour se fixer autour de 46,50\$.

RueFrontenac.com

Huis Clos à Télé-Québec

QUAND DES GRANDES GUEULES DÉBATTENT EN PUBLIC



PHOTO COURTOISIE TÉLÉ-QUÉBEC

Avec Huis Clos, Télé-Québec remet le citoyen au premier plan. Et par ricochet, les questions sociales, morales ou même politiques qui le préoccupent. Qu'importe si Claire Lamarche réussit à obtenir un consensus de ses sept jurés, elle pourra au moins prétendre qu'elle aura provoqué le débat et une sérieuse réflexion chez le téléspectateur.



PASCALE LÉVESQUE

levesquep@ruefrontenac.com

Zzzzzzz...

Hé, oh! Debout, sinon je vous pince!

J'admets que comme ça, sur papier, la description de Huis Clos (qui commence le 10 septembre à Télé-Québec) apparaît un peu ronflante. Une émission si sérieuse diffusée le vendredi soir? Qui a vraiment envie de se casser la tête? E-r-r-e-u-r. Mon avis: Huis Clos, c'est du vrai sport de salon.

Les homosexuels devraient-ils avoir le droit de donner du sang? Pour ou contre ces femmes qui, délibérément, enfantent sans père? Les conjoints d'abuseurs qui ferment les yeux sur les agressions

que subissent leur enfant devraient-ils aussi être accusés?

Si vous vous sentez le moindrement interpellés par ces questions, vous avez une date avec Claire Lamarche. Vécu mardi matin: dans le bunker même (en vrai béton!) où seront tournées les 26 émissions de la série, impossible de ne pas se faire prendre au jeu. Et même si vous n'aurez pas la chance de faire tester vos réflexes de débatteur par l'animatrice, comme elle l'a fait avec les journalistes-qui-couvrent-la-télé, en vous soumettant à une de ces questions, vous réagirez comme un fan de foot devant sa télé le dimanche en écoutant les sept jurés s'obstiner entre eux.

En fait, en visionnant le premier épisode, qui traite d'homosexualité et de dons de sang, on avait littéralement envie de «sauter dans l'écran». Surtout en écoutant Luc et Jean-Pierre... vous verrez. Pourtant, nous n'en sommes pas à une émission de débat près! Mais nuance, car le brassage d'idées a beau être omniprésent à notre petit écran, c'est toujours avec les mêmes huit et demie personnalités «débatrices». Tous réseaux confondus!

Avoir de la gueule

Et c'est précisément là que Huis Clos, un concept de Marc St-Onge et son équipe de Blimp Télé inc. (anciennement BlueStorm), se distingue, puise toute sa richesse et sa force d'attraction. Imaginez: un casting total de près de deux cents personnes différentes défilera dans le bunker pour faire consensus sur une question dont elles ignorent la teneur jusqu'à leur arrivée en studio.

Des personnages, certes, mais pas des «mottés» ou des gérants d'estrade de ligne ouverte. Des citoyens articulés avec en commun une qualité proprement québécoise, le fait d'être des grandes gueules. Ceux qui se prononceront sur le droit des gais à donner du sang sont linguiste, biologiste, directeur financier, sexologue ou encore huissière-audicière à la retraite. «Ce sont des gens de tous horizons. Le premier critère de sélection n'est pas leur scolarité, ni qu'ils soient représentatifs de la population, mais bien qu'ils aient de la gueule», précisent Marc St-Onge et Normand Grondin, le producteur au contenu.

Alors que d'un côté on choisit les questions qui sont débattues pour qu'elles suscitent l'opposition entre les jurés, on tente, en suivant la même logique, de ne pas «paqueter» la salle. Ce qui n'empêche pas la douzaine de caméras qui filment le groupe à tra-

vers les étroites fenêtres du bunker pendant les quatre heures que dure l'enregistrement de dévoiler leur lot de surprises. «On a beau soumettre ces individus à un questionnaire pour les connaître, on s'aperçoit qu'elles ont un background... », soulève Normand Grondin.

Parce que, encore là, la valeur ajoutée à cette formule de débat, inspirée du film Douze hommes en colère de Sidney Lumet (tiré de l'œuvre de Sartre), c'est qu'on donne les moyens aux jurés de faire l'unanimité en connaissance de cause. D'abord invités à voter une première fois secrètement sur la question, ils verront défiler devant eux des témoins-clés qui leur transmettront des informations précieuses pour préciser leur opinion. Ou simplement changer d'idée.

Claire Lamarche laissera ensuite les débatteurs entre eux pendant 30 minutes et leur demandera de se prononcer à haute voix. Et le consensus? «L'unanimité est un vœu pieux», concède la bande de Blimp. Cependant, la formule jury solennellement appliquée, comme dans le cadre d'un procès, fait en sorte que les participants se sentent responsables.

Est-ce que le concept m'a plu autant parce que je suis journaliste et naturellement attirée vers les débats? Voilà ma crainte. Car, comme l'exprimait Martin Roy, directeur des programmes de TQc, il faut un certain courage pour pousser un projet semblable en ondes. Il admet d'ailleurs que plusieurs personnes lui ont fait part de leur appréhension ce printemps, après le dévoilement du concept.

«Une heure par sujet? Vraiment?», relate-t-il. En cette ère d'instantanéité, où s'épancher trois minutes par thème en télé est perçu comme une éternité, ces gens avaient sans doute raison de poser la question au directeur des programmes. «Non... c'est peut-être à contre-courant, mais je l'aime ce projet! lance-t-il, décidé. On aura le courage de passer une heure par sujet, d'aller au fond des choses.»

Je m'emballer peut-être par déformation professionnelle, mais ma déformation c'est aussi de vous convaincre d'avoir vous aussi le courage de pénétrer une fois dans ce bunker.

RF Sports



Pierre Gauthier vient de régler son dernier dossier chaud de l'été puisque Carey Price a signé jeudi une entente de deux ans pour un montant de 5,5 millions de dollars, soit 2,5 millions en 2010-2011 et 3 millions la saison suivante.



«Nous sommes très heureux que Carey ait accepté de poursuivre sa carrière avec le Canadien. Il est un joueur clé au sein de notre équipe, a commenté le directeur général par voie de communiqué. Il a prouvé par le passé qu'il possède les qualités d'un gardien de premier plan et nous avons pleinement confiance qu'il

sera en mesure de performer à la hauteur de son talent pour plusieurs années à venir avec le Canadien.»

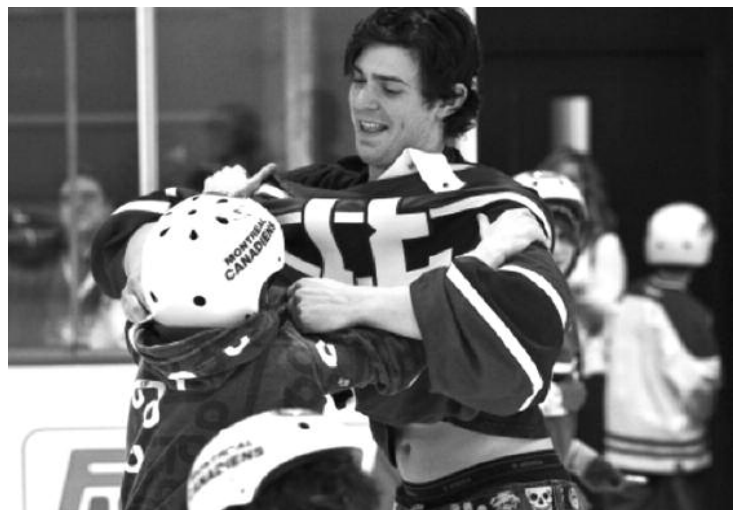
Gauthier s'adressera aux membres des médias lors de l'ouverture du camp des recrues, le 13 septembre.

L'agent de Price, Gerry Johansson, avait laissé entendre mardi soir que les négociations de contrat avaient progressé et ce n'était pas des paroles en l'air.

Price a fini par comprendre que ça ne valait pas la peine d'étirer les négociations davantage. Il n'a jamais songé à boycotter le début du camp d'entraînement, qui s'amorcera le 17 septembre à Brossard.

Le premier choix du Canadien au repêchage de 2005 a connu une saison difficile l'hiver dernier, affichant un dossier de 13-20-5 avec une moyenne de buts alloués de 2,77. Il a tout de même conservé une moyenne d'efficacité de ,912.

Néanmoins, Price a reçu un vote de confiance de la part de la direction au mois de juin alors que Gauthier a choisi d'échanger, aux Blues de Saint Louis, le héros des dernières séries éliminatoires, Jaroslav Halak, afin de laisser toute la place à Carey.



Carey Price pourra maintenant se concentrer sur la saison qui pointe à l'horizon.

PHOTO D'ARCHIVES - ROGERIO BARBOSA

«Je sais que je dois jouer beaucoup mieux cette saison, a admis Price lors d'une conférence téléphonique, lui qui s'entraîne à Kelowna, en Colombie-Britannique. La dernière campagne a été longue et difficile pour moi. J'ai appris qu'il faut mériter son temps de jeu, que rien n'est acquis dans la LNH. La direction du Canadien a pris une décision au mois de juin et je suis bien

content d'avoir été choisi pour poursuivre ma carrière à Montréal. Le fait que Halak ne soit plus là ne change rien à la pression car je m'en impose toujours beaucoup personnellement.»

Depuis ses débuts dans la LNH en 2007-2008, Price s'est façonné un dossier de 60-48-18 avec une moyenne de buts accordés de 2,73 et un taux d'arrêts de ,912.

ALOUETTES

Leak s'inspire de Lombardi

On ne sait pas encore comment le jeune quart des Alouettes, Chris Leak, va se tirer d'affaire à son premier départ chez les professionnels, vendredi, face aux Lions de la Colombie-Britannique, mais il a impressionné les journalistes jeudi en citant le grand Vince Lombardi.

12 années d'expérience dans la NFL lorsque Lombardi lui a fait cette remarque et qu'il a connu une des meilleures saisons de sa carrière sous sa tutelle.

Passionné d'histoire

C'est quand même étonnant qu'un jeune homme de 25 ans comme Leak s'intéresse à ce genre de choses et, en même temps, ça

foule de 75 000 personnes en conduisant les Gators de la Floride à une éclatante victoire de 41 à 14 sur les Buckeyes d'Ohio State, en janvier 2007.

C'est quand même 50 000 spectateurs de plus que ce que contient le stade Percival-Molson !

Trestman dit souvent qu'il considère Leak comme un champion et il n'a pas l'intention de réduire son

jouent avec passion pendant 60 minutes et qu'ils laissent Chris faire son travail, sans s'inquiéter pour lui.»

Calvillo, le grand frère

Leak a d'autre part vanté son mentor, Anthony Calvillo.

«Anthony a été comme un grand frère pour moi depuis le premier jour de mon arrivée avec les



**BERNARD
CYR**

cyrb@ruefrontenac.com

«Lorsque Vince Lombardi a pris les guides des Redskins de Washington après son fructueux séjour avec les Packers de Green Bay, la première chose qu'il a dite à son quart Sonny Jurgensen est : «La seule chose que j'attends de toi est que tu restes toi-même», a raconté Leak, après avoir précisé qu'il était en train de lire un livre sur Lombardi.

«Ce sont les seules exigences de grands entraîneurs comme lui ou Marc Trestman : d'être soi-même, de jouer à l'intérieur de ses limites, de bien protéger le ballon et d'avoir du plaisir en pratiquant ce sport que nous adorons.»

Sans vouloir donner un cours d'histoire, rappelons que Lombardi est devenu directeur général des Packers en 1968 après les avoir conduits à cinq championnats de la NFL en sept ans, dont les deux premiers Super Bowl.

Il n'a toutefois pas aimé ce travail et est redevenu entraîneur avec les Redskins en 1969, mais son séjour avec eux n'aura duré qu'un an puisqu'il est décédé d'un cancer du côlon l'été suivant, à l'âge de 57 ans.

La morale de l'histoire de Leak est que Jurgensen avait 35 ans et



Chris Leak a impressionné par sa façon d'entrevoir son premier départ dans l'uniforme des Alouettes.

PHOTO D'ARCHIVES - HUGO-SÉBASTIEN AUBERT

en dit long sur son désir de réussir.

«Je suis un grand amateur de football et mon frère et moi aimons bien apprendre l'histoire de ce sport, de ses grands joueurs et de ses grands entraîneurs. Vous savez ce qu'on dit : pour avoir du succès, il faut apprendre des grands hommes», a expliqué Leak, qui a notamment appris jeudi que Jurgensen portait le numéro 9.

Leak en sera peut-être à son premier départ chez les professionnels, mais il a déjà gagné le championnat universitaire américain devant une

cahier de jeux en vue du match de vendredi.

«En fait, nous avons un plan A et un plan B, le plan A étant que Chris, avec l'aide de ses coéquipiers, peut diriger notre attaque régulière comme il l'a fait il y a deux semaines, en relève à Anthony Calvillo, a expliqué Trestman.

«Nous ne demanderons pas non plus aux autres joueurs d'élever leur jeu d'un cran, parce que ce serait présumer qu'ils ont un autre cran à atteindre, a-t-il ajouté. Nous souhaitons seulement qu'ils

Alouettes, a-t-il dit. Si cette équipe connaît autant de succès, c'est parce que son leadership est contagieux et que ses coéquipiers suivent son exemple.

«Le meilleur conseil qu'il m'a donné cette semaine est d'avoir du plaisir, parce qu'on ne peut pas pratiquer ce sport toute notre vie et qu'on peut juste essayer d'alimenter notre banque de souvenirs», a-t-il conclu.

Et un premier gain chez les professionnels ne serait-il pas un souvenir impérissable?

Le Canadien s'est montré généreux à l'endroit de Price

Une chronique de PIERRE DUROCHER | durocherp@ruefrontenac.com



Carey Price continue d'être très bien traité par l'organisation du Canadien, tel un joueur de concession. Pierre Gauthier s'est montré plutôt généreux en accordant à son jeune gardien de but un contrat de deux ans pour un montant global de 5,5 millions de dollars. C'est le cas de le dire: «The price is right!»

Quelques heures avant que Carey appose sa signature au bas de cette entente, on apprenait qu'Antti Niemi, à titre de joueur autonome, avait paraphé un contrat d'un an avec les Sharks de San Jose pour un salaire de 2 millions.

Price gagnera donc 500 000 \$ de plus la saison prochaine que le gardien finlandais de 27 ans qui a soulevé la coupe Stanley au bout de ses bras en juin dernier!

Peu de différence avec le salaire de Halak

C'est le deuxième vote de confiance que Price obtient de son patron cet été, après l'échange qui a envoyé Jaroslav Halak aux Blues de Saint Louis le 17 juin.

Halak, soit dit en passant, a signé un contrat de 4 ans qui lui rapportera notamment 2 750 000 \$ la saison prochaine et 3 500 000 \$ en 2011-2012. Price encaissera donc 250 000 \$ de moins que son ancien coéquipier en 2010-2011 et 500 000 \$ de moins que lui la saison suivante.

Je trouve qu'il s'en tire pas trop mal pour un gars de 23 ans, qui sort d'une saison fort difficile (fiche de 13-20-5) et qui n'a pas fait ses preuves dans les séries éliminatoires jusqu'à maintenant (dossier à vie de cinq victoires et de 11 re-

vers), contrairement à Halak et à Niemi.

Ce dernier montre une fiche de 16-6 en séries. Il faut cependant reconnaître que Niemi avait une meilleure équipe et une meilleure brigade défensive devant lui.

Il tenait le gros bout du bâton

Price touchera donc un très bon salaire au cours des deux prochaines saisons. Il se retrouvait en position de force pour négocier

toutes sortes commençaient à courir, comme celle lancée sur Twitter par un collègue de la CBC selon laquelle Price songeait à faire la grève, ce qu'il a nié de vive voix jeudi.

Il dit avoir compris des choses

J'ai écouté l'appel-conférence auquel le gardien a pris part en fin d'après-midi et j'ai bien aimé lorsque Price a admis avoir compris

tant pour lui que pour l'équipe.

J'étais heureux de l'entendre dire aussi qu'il s'entraîne sérieusement à Kelowna, en Colombie-Britannique, et que le responsable des gardiens chez le Canadien, Pierre Groulx, passe la semaine avec lui.

Si on avait su que Groulx était sur la glace avec Price à l'autre bout du pays, on aurait vite compris que les deux parties étaient très proches d'une entente!

À lui de jouer

La balle est maintenant dans le camp de Price. Avec ce contrat de deux ans en poche, il aura toutes les chances du monde de démontrer qu'il possède l'étoffe pour devenir un excellent gardien de but numéro 1 dans la Ligue nationale.

À la blague, il a déclaré que son objectif est de participer aux 82 matchs. Avec un gardien auxiliaire comme Alex Auld, c'est certain qu'il n'aura pas à s'inquiéter pour son poste de numéro 1.

J'ai bien hâte de voir comment Price réagira au fait de ne plus sentir la présence inconfortable d'un jeune gardien comme Halak à ses côtés.

Peut-être sera-t-il moins tendu? Peut-être se sentira-t-il davantage en confiance, ce qui lui permettra de mieux garder le filet?

On verra bien. Chose certaine, il semble avoir l'appui de ses coéquipiers, du moins en entendant parler Brian Gionta, Hal Gill et Maxim Lapierre.

Ah oui! En terminant, Price a confirmé que sa saison de rodéo est bel et bien finie. Voilà une autre bonne chose.

On le dit très habile pour capturer des bêtes avec son lasso. Il est à espérer qu'il le sera tout autant pour capter des rondelles avec sa grosse mitaine...



PHOTO D'ARCHIVE - OLIVIER JEAN

après le départ de Halak. Il tenait le gros bout du bâton, en d'autres mots, et son agent Gerry Johansson a su s'en servir pour aller chercher le maximum d'argent.

C'est la direction du Canadien qui a commis une erreur stratégique en échangeant Halak avant de s'assurer de mettre Price sous contrat.

J'écrivais, jeudi matin, que Price devait cesser son petit jeu et signer au plus sacrant le contrat que lui offrait le Canadien, si son salaire annuel était bel et bien supérieur à 2 millions de dollars, comme on l'anticipait.

Il a finalement dit oui et c'est une bonne chose car les rumeurs de

qu'il n'a pas cherché d'excuse. Il a avoué ne pas avoir aidé sa cause la saison dernière en offrant un rendement en deçà des attentes. Il n'a que lui-même à blâmer pour avoir perdu son poste de gardien numéro 1 aux mains de Halak.

Maintenant, Price est plein de bonnes résolutions. Il dit ne pas s'en faire avec la pression qui l'attend en début de saison, mais il est permis d'en douter.

Carey sait fort bien que la foule du Centre Bell peut parfois être cruelle et sans pitié. Il comprend qu'un bon départ est primordial au-